

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin.
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 5.

AVRIL 1896

No. 4.

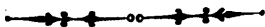
ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire



*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*



BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRES-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—La prison du Christ.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

INALES DU T.-S. ROSAIRE



LA PRISON DU CHRIST

LÉGENDE

En visitant la vaste Basilique du T. S. Sépulcre, lorsqu'on arrive à l'extrémité de la longue Galerie dite *des sept arceaux de la Vierge*, on passe entre deux piliers monolithes et l'on entre dans une sorte de chapelle ou antichambre qu'on traverse entièrement ; puis on descend par deux marches dans une sombre chapelle qui appartient aux Grecs non-unis et se nomme

PRISON DE N. S. J.-C.—D'après la tradition, c'est ici l'emplacement même d'une grotte qui servit de prison à Notre-Seigneur et aux Larrons pendant qu'on faisait les apprêts de leur supplice.

Cette chapelle est aujourd'hui divisée en trois parties communiquant ensemble. Mais, à part l'autel du milieu et les trois tableaux du fond, elle est nue et sans style.

En sortant de la Prison, on rentre de nouveau dans la chapelle ou antichambre ci-dessus nommée. Là on remarque, à gauche et près de la porte, un autel qui recouvre la *Pierre de la Prison*. Selon la tradition, Notre-Seigneur, étant prisonnier dans ce lieu, avant son crucifiement, aurait eu un pied engagé dans chacun des trous de cette Pierre (trous percés en forme cylindrique), de telle sorte que les deux pieds auraient été liés ensemble par dessous au moyen d'une chaîne (GUIDE IND.).

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

QUATRIÈME NUMÉRO.—AVRIL 1896.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE ECRITURE

Marie dans l'Exode

Le Sinâï—Description (Suite).—Le versant à pic du Ras est élevé d'environ deux mille pieds. Les personnes réunies au bas sont littéralement au-dessous de la montagne; celles qui sont à l'extrémité de la plaine, quoique éloignées, ont encore la vue entière du sommet. N'est-ce pas à cause de cet isolement complet de la montagne par trois de ses côtés, et à cause de ce mur, qui se dresse presque perpendiculairement au-dessus de ce vaste amphithéâtre, que Moïse l'a caractérisé en disant qu'on pouvait la toucher et qu'on pouvait aisément l'entourer de barrières? Il est impossible de trouver un lieu mieux adapté à la scène mémorable de la promulgation de la Loi: la cime du Ras-Soufsaféh, la plaine d'er-Rahah, et les chaînes granitiques qui l'entourent, forment un immense théâtre naturel également bien disposé pour contenir une grande foule, pour lui parler et être entendu d'elle, et il n'y a pas, sans doute, un seul

endroit au monde qui eût été capable de rivaliser avec celui-ci.

Les formes hardies des montagnes, leur magnifique perspective, leurs proportions colossales, la vaste plaine qui se déploie comme un immense éventail à mesure qu'elle s'approche du Ras-Soufsaféh, le Ras lui-même s'élevant brusquement, comme une tribune gigantesque, à *deux mille pieds* de hauteur, le calme et la tranquillité merveilleuse de la solitude, les teintes gracieuses du paysage, variant à chaque heure du jour, tout se réunit pour produire une impression qu'on ne saurait éprouver à un tel degré nulle part ailleurs.

On y trouve, du reste, toutes les commodités désirables à un campement de nomades. " Le Djébel Mouça est situé presque au centre de la péninsule ; il est facilement accessible de tous les côtés et forme une admirable position pour servir de quartier général à une société d'exploration, dit M. Holland." Les avantages qu'offrent les environs du Sinaï à des savants, ils les offraient aussi aux enfants d'Israël.

Les Hébreux purent aisément y séjourner plusieurs mois, parce que l'eau y abonde pour les hommes, et les pâturages y sont suffisants pour les troupeaux qu'avaient avec eux les enfants d'Israël. Tous les alertours du Djébel Mouça sont plus riches en herbes qu'aucune autre partie de la péninsule. Le Djébel Mouça lui-même, les collines et les vallées environnantes sont sillonnés de sources et de ruisseaux perpétuels.

Il est impossible, on le concevra sans peine, de localiser avec certitude, après plus de trois mille ans, tous les incidents divers de l'histoire du séjour des Israélites au pied du Sinaï. Cependant plusieurs des points de cette région cadrent si parfaitement avec les détails fournis par l'Exode, qu'on peut les désigner à peu près à coup sûr comme les lieux où se sont accomplis les faits racontés par Moïse.

LES MŒURS ACTUELLES DES ARABES DU SINAI COMPARÉES AVEC CELLES DU TEMPS DE L'EXODE.

“ L'expédition anglaise n'a pas seulement étudié la topographie, elle a aussi étudié les habitants de la péninsule, et parmi les traits de mœurs qu'elle a observés, nous en relèverons quelques-uns qui sont comme un commentaire encore vivant de l'Exode.

Un célèbre voyageur anglais, M. A. Stanley, avait déjà rapproché le Sinaï actuel de celui de l'Exode, dans un tableau rapide :

“ Le nom général de Midbar, par lequel les Hébreux désignaient un désert, et spécialement celui du Sinaï, dit-il, signifie *pâturage*. Quelque nue que soit la surface du désert, le maigre vêtement de végétation qui le couvre lui fait néanmoins rarement tout à fait défaut ; les arbustes aromatiques qui poussent sur les versants des hautes collines fournissent en particulier une nourriture suffisante aux troupeaux des six mille Bédouins qui forment la population actuelle de la péninsule. Sur les vertes pentes des montagnes, les brebis dispersées broutent çà et là, à leur plein gré, les herbages parfumés du désert.

C'est ainsi qu'on les voyait autrefois, sous la conduite des filles ou des esclaves de Jéthro. C'est ainsi qu'on peut les voir encore, gravissant les rochers ou assemblés autour des mares et des sources des vallées, sous la conduite des Bédouines, voilées de noir, d'aujourd'hui. Et dans les tribus des Tiyâha, des Towara ou des Alouin, avec leurs chefs et leurs suivants, dans leurs costumes, leurs mœurs, leurs habitations, nous voyons probablement l'image des Madianites, des Amalécites et des Israélites eux-mêmes dans la première période de leur existence.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

La sainte Grotte.—La venue du Messie.... L'adoration des bergers.—L'univers respirait en silence ; le tumulte des guerres, le fracas des armes s'éteignait dans l'Empire. Les Romains, qui jouissaient pour la première fois du repos depuis six siècles, élevèrent un temple magnifique à la Paix, et y placèrent la statue de Romulus, fondateur de la Ville éternelle. Ils consultèrent Apollon pour savoir combien de temps il devait subsister. L'oracle leur répondit qu'il durerait "jusqu'à ce qu'une Vierge mit au monde un Fils." Comprenant donc que le temple

serait éternel, ils écrivirent au front du majestueux édifice : TEMPLE DE LA PAIX POUR L'ÉTERNITÉ.

Cependant Auguste, le maître du monde, voulut savoir combien de têtes étaient courbées sous son joug, dans les cités, les bourgs et les campagnes. Il ordonna que de toutes parts chacun des habitants de la terre eût à se rendre au lieu d'où sa famille tirait son origine, pour y payer le tribut d'une pièce de monnaie marquée à l'effigie de César, et pour se faire inscrire sur les registres publics en qualité de citoyen ou d'esclave de Rome.

Marie et Joseph, de la race royale de David, furent obligés de se rendre à Bethléem, ville de leurs pères, à laquelle les prophètes avaient promis des destinées glorieuses et un rang illustre parmi les grandes cités de Juda.

Le temps approchait où les cieux allaient faire descendre leur rosée et la terre engendrer son Sauveur. Les illustres voyageurs hâtèrent leur marche. Les récits légendaires nous représentent la divine Vierge assise sur l'humble monture qui lui servira plus tard dans la fuite en Egypte, et qui doit faire partie de la pompe triomphale du nouveau roi de Sion. Ils arrivèrent ainsi à Bethléem ; mais la foule était grande dans la cité des rois ; il n'y eut point de place pour eux dans l'hôtellerie. Ils sortirent donc de la ville inhospitalière. Alors Marie dit à Joseph : " Je vois devant moi deux peuples, dont l'un est dans la joie et l'autre dans les larmes." Le saint patriarche ne comprit point ces paroles. Peut-être les appliqua-t-il au contraste formé par l'aisance orgueilleuse des

riches voyageurs, qui trouvaient sur leur passage les douceurs d'une somptueuse hospitalité, et l'indigence des obscurs étrangers, obligés comme lui d'aller chercher dans la campagne un modeste et pauvre asile. Mais l'âme simple et résignée de Joseph repoussait jusqu'à l'ombre de la plainte ; et il garda dans son cœur ces paroles de sa divine Epouse. En ce moment il aperçut devant lui un jeune adolescent dont les vêtements étaient blancs comme la neige. Cet inconnu lui expliqua le sens mystérieux de la Vierge. " Le peuple qui est dans les larmes, dit-il, c'est le peuple juif, parce que la main du Seigneur va se retirer de lui ; le peuple qui est dans la joie, c'est la multitude des nations que la lumière d'en haut vient visiter."

Ils rencontrèrent alors une grotte qui servait d'asile aux animaux des campagnes après le labeur quotidien. Joseph fit arrêter l'ânesse. Marie, en étant descendue, entra dans la caverne, que les derniers rayons du jour déjà sur son déclin avaient laissée dans l'obscurité. A peine la Vierge y eut-elle mis le pied que la grotte fut tout illuminée par sa présence, comme à l'heure où le soleil répand sur la nature ses feux étincelants. Ainsi s'accomplissait l'oracle d'Isaïe : " Le peuple qui était assis dans les ténèbres, à l'ombre de la mort, a vu une grande lumière ; et le jour s'est levé pour eux." L'intérieur de la caverne était déjà occupé par un bœuf, que des pâtres y avaient amené pour y passer la nuit.

Ce fut en cette compagnie que la Vierge mit au monde, sans douleurs, son premier-né le Fils de Dieu.

Elle l'enveloppa de pauvres langes, l'étendit dans la crèche de l'étable sur un peu de paille fraîche que les pasteurs y avaient déposée. Le bœuf et l'âne, s'approchant, le réchauffaient de leur haleine, et les anges formaient autour du Dieu enfant une invisible cour. Marie, ayant pris une pierre, la recouvrit de paille, et la déposa en forme d'oreiller sous la tête de son Fils. " La foi de nos pères, ajoute saint Bonaventure, nous a conservé ce monument de la pauvreté d'un Dieu."

Dans les campagnes voisines de l'étable, près de la tour d'Eder, où Jacob avait fait paître ses troupeaux, des bergers veillaient à la garde de leurs brebis. Vers le milieu de la nuit, l'ange du Seigneur leur apparut ; ils furent environnés d'un grande lumière, et l'ange leur dit : " Voici que je vous annonce une grande joie : aujourd'hui dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, le Christ, le Seigneur. Voici le signe auquel vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche." Les bergers se dirent l'un à l'autre : " Allons à Bethléem ; voyons la vérité de ces paroles." Ils allèrent donc en hâte, et ils trouvèrent Marie avec Joseph, et l'enfant couché dans cette pauvre crèche devenue, disent les *Fleurs des Saints*, la chaire de la philosophie céleste d'où le Verbe par son silence enseignait le monde.

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

Notice sur le supplice de la croix

Portement de croix.—Chez les Romains, les condamnés portaient leur croix. Artémidore et Plutarque l'attestent. Pendant les portements de croix, un joueur de flûte précédait le cortège, pour faire venir le peuple. Les bourreaux criaient par la ville la cause du supplice, et, pour augmenter les souffrances de ces malheureux, ils les aiguillonnaient, puis les crucifiaient, dépouillés de leurs vêtements.

Erection de la croix.—Tantôt la victime était attachée par terre à la croix, qui était ensuite élevée avec son fardeau ; tantôt la croix était d'abord dressée, et le condamné attaché avec des cordes, puis cloué.

Mode d'attache à la croix.—Les crucifiés étaient souvent fixés avec des clous. Les Grecs appelaient le crucifiement : *Clavifixio*. On trouve dans un passage de Démosthènes, traduit par Ulpian, qu'on était attaché à la croix avec des clous. Lorsque Titus fit crucifier un si grand nombre de Juifs, les soldats romains, par manière de jeu, fixaient les clous de diverses manières, ce qui prouve la variété du supplice mise à la disposition des bourreaux.

Dans un dialogue de Lucien, relatif au crucifiement de Prométhée, Mercure dit à celui-ci : “ Donne la main droite ; quant à toi, Vulcain, attache-la fortement à coups de marteau, et donne l'autre ensuite

pour qu'elle soit bien fixée." Il continue de même pour les pieds.

Nous lisons dans Plaute : " Je donnerai un talent au premier qui courra sur la croix, à condition que les pieds soient cloués deux fois, ainsi que les bras."

Avant de clouer les pieds on préparait le trou avec une broche ; c'est ce que font encore les Japonais dans le supplice du pal qu'ils ont conservé, ainsi que le crucifiement ordinaire.

La mort. — Les Juifs attachèrent quelquefois à la croix les cadavres des suppliciés, mais ils ne les y abandonnaient jamais après le coucher du soleil. Les Romains, plus cruels, y fixaient les condamnés vivants, et les laissaient périr misérablement de faim, de soif et d'épuisement. Leurs corps devenaient la proie des vautours et des chiens, et se détruisaient en général par la putréfaction.

La mort venait, ou de la perte du sang, ou de la faim. On cite des crucifiés qui ont vécu deux et trois jours, et pouvaient parler. Timothée et Maura, martyrs vers 286, crucifiés ensemble, y vécurent neuf jours. Rien n'est touchant comme l'histoire de ces deux époux s'excitant mutuellement à souffrir avec courage. Maura dit : " Je n'ai que dix-sept ans, j'ai peur que devant le gouverneur l'horreur des supplices me fasse fléchir. — Prie Dieu, ma sœur, lui dit son mari (ils étaient unis depuis vingt jours), et Dieu te donnera du courage." Lui-même déjà crucifié avait été soumis à d'affreuses tortures. Le gouverneur Arianus épuise sur Maura la rigueur des plus cruels tourments, au point d'exciter la pitié de la foule san-

guinaire, et cependant indignée de voir souffrir ainsi cette jeune fille qui conservait toujours la parole libre, en priant Dieu. Le monstre ne trouvant plus dans son imagination de nouveaux supplices, ordonna de la crucifier devant son époux. En allant à la croix elle rencontre sa mère qui tente un dernier effort pour la fléchir ; mais Maura, s'échappant de ses bras se place debout sur la croix, et la prie de ne pas l'empêcher de mourir bientôt de la mort du Seigneur.

Garde des corps. — Les corps étaient gardés Pétrone, dans une satire, dit que les soldats veillaient à ce qu'on ne les dérobât pas pour les ensevelir. J'ajoute que les parents d'un crucifié profitèrent d'une nuit où les soldats étaient absents, et enlevèrent le corps de la croix.

Brisement des os. — Le brisement des os était le complément ou la fin du supplice. Nous voyons en effet sur le Golgotha des soldats qui brisent les jambes des deux larrons, et s'abstiennent de le faire en s'approchant de Jésus-Christ, dont ils ont constaté la mort. Pour s'en assurer, un des soldats lui avait percé le côté et en avait fait jaillir du sang et de l'eau.

Chez les Romains le brisement des os était en usage, peut-être comme un adoucissement à la peine puisqu'il accélérât la mort. Mais pour Notre-Seigneur les Juifs étaient devenus encore plus cruels que les Romains ; et ce ne fut pas chez eux un motif d'humanité qui les fit agir, ce fut la crainte que les corps ne restassent exposés pendant la Pâque.

IV

FAVEURS OBTENUES.

BERNADETTE, par Henri Leserre (suite).—“ A cette école innocente et solitaire, la pauvre bergère apprit peut-être ce que le monde ignore : la simplicité qui plaît tant à Dieu. Loin de tout contact impur, s'entretenant avec la Vierge Marie, passant son temps et ses heures à la couronner de prières en égrenant son chapelet, elle conserva cette candeur absolue, cette pureté baptismale que le souille du monde ternit si vite, même chez les meilleurs.

Telle était cette âme d'enfant, limpide et paisible comme ces lacs inconnus qui sont perdus dans les hautes montagnes et où se mirent en silence toutes les splendeurs du ciel. “ Heureux les cœurs purs, dit l'Évangile : ce sont ceux-là qui verront Dieu ! ”

Ces grands dons sont des dons cachés, et l'humilité qui les possède les ignore souvent elle-même. Si tous ceux qui approchaient par hasard cette petite fille se sentaient en eux-mêmes attirés vers elle et secrètement charmés, elle n'en avait point conscience. Elle se considérait comme la dernière et la plus arriérée des enfants de son âge. Elle ne savait, en effet, ni lire ni écrire. Bien plus, elle était tout à fait étrangère à la langue française et ne connaissait que son pauvre patois pyrénéen. On ne lui avait jamais appris le catéchisme. Et cela aussi son ignorance était extrême : *Notre Père, Je vous salue, Je crois en Dieu, Gloire au Père*, récités au courant du chapelet, constituaient tout son savoir religieux.

Après de tels détails, il est inutile de dire qu'elle n'avait point fait sa première communion. C'était précisément pour l'y préparer et l'envoyer au catéchisme que les Soubirous venaient de la retirer du village perdu, habité par ses parents nourriciers, et de la prendre chez eux à Lourdes, malgré leur excessive pauvreté.

Elle était depuis deux semaines rentée au logis paternel. Préoccupée de son asthme, de sa frêle apparence, sa mère avait pour elle des soins particuliers. Tandis que les autres enfants de la famille allaient nu-pieds dans leurs sabots, celle-ci avait des bas dans les siens; tandis que sa sœur et ses frères couraient librement au dehors, elle était presque constamment utilisée à l'intérieur. L'enfant, habituée au grand air, eût aimé à sortir.

Donc ce jour-là était le Jeudi-Gras : onze heures avaient sonné, et ces pauvres gens n'avaient pas de bois pour préparer leur diner.

— Va en ramasser sur le bord du Gave ou dans les communaux, dit la mère à Marie, sa seconde fille.

De même qu'en bien des endroits, les indigents avaient, dans la commune de Lourdes, un menu droit de cueillette sur les branches desséchées que le vent faisait tomber des arbres, sur les épaves de bois que le torrent déposait et laissait parmi les cailloux du rivage.

Marie chaussa ses sabots.

L'ainée, celle dont nous venons de parler, la petite bergère de Bartrès, la regardait d'un œil d'envie.

—Permettez-moi de la suivre, dit-elle enfin à sa mère. Je rapporterai, moi aussi, mon petit paquet de bois.

—Non, répondit Louise Soubirous : tu tousses, tu prendrais du mal.

Une jeune fille de la maison voisine, Jeanne Abadie, âgée d'environ quinze ans, était entrée sur ces entrefaites et se disposait également à aller à la cueillette du bois. Toutes ensemble insistèrent, et la mère se laissa fléchir.

L'enfant avait en ce moment, comme c'est la coutume parmi les paysannes du Midi, la tête coiffée d'un mouchoir, noué sur le côté.

Cela ne parut pas suffisant à la mère :

—Prends ton capulet, lui dit-elle.

Le capulet est un vêtement très gracieux, particulier aux races pyrénéennes, et qui tient à la fois de la coiffure et du petit manteau ; c'est une espèce de capuchon, en drap très fort, tantôt blanc comme la toison des brebis, tantôt d'un rouge éclatant, qui couvre la tête et retombe en arrière sur les épaules jusqu'à la hauteur des reins. Lorsqu'il fait très froid ou qu'il y a du vent, les femmes le ramènent sur le devant et s'en enveloppent le cou et le bras ; quand ce vêtement leur semble trop chaud, elles le plient en carré et le portent sur la tête, comme une sorte de béret quadrangulaire.

Le capulet de la petite bergère de Bartrès était blanc.

Les trois enfants sortirent de la ville, et, traversant le pont, arrivèrent bientôt sur la rive gauche du Gave.

Elles passèrent par le moulin de M. de Laffitte, et entrèrent dans l'île du Châlet, cherchant çà et là des débris de bois pour faire leur petit fagot.

Elles descendaient peu à peu la prairie en suivant le cours du Gave. La frêle enfant que la mère avait hésité à laisser partir, cheminait un peu en arrière. Moins heureuse que ses deux compagnes, elle n'avait encore rien trouvé, et son tablier était vide, tandis que ceux de sa sœur et de Jeanne commençaient à se garnir de menues branches et de copeaux.

Vêtue d'une robe noire tout usée et raccommodée, son délicat visage encadré dans le capulet blanc qui recouvrait sa tête et retombait sur ses épaules, les pieds fermés dans ses grossiers sabots, elle avait une grâce innocente et rustique, qui charmait le cœur encore plus que les yeux.

Elle était petite pour son âge. Bien que ses traits enfantins fussent un peu hâlés par le soleil, ils n'avaient rien perdu de leur délicatesse native. Ses cheveux, noirs et fins, paraissaient à peine sous son mouchoir. Son front, assez découvert, était d'une incomparable pureté de lignes. Ses sourcils bien arqués, ses yeux bruns, plus doux en elle que des yeux bleus, avaient une beauté tranquille et profonde, dont aucune passion mauvaise n'avait jamais troublé la limpidité magnifique. C'était l'œil simple dont parle l'Évangile. La bouche, merveilleusement expressive, laissait deviner dans l'âme un mouvement habituel de bonté et de compassion pour toute souffrance.

La physionomie, douce et intelligente, plaisait ; et tout cet ensemble possédait un attrait extraordinaire,

qui se faisait sentir aux côtés les plus élevés de l'âme. Qu'était-ce que cet attrait, j'allais dire cet ascendant et cette autorité secrète, en cette pauvre enfant ignorante et vêtue de haillons ? C'était la plus grande et la plus rare chose qui soit en ce monde : la majesté de l'innocence.

Nous n'avons point encore dit son nom. Elle avait pour patron un grand Docteur de l'Eglise, celui dont le génie s'abrita plus particulièrement sous la protection de la Mère de Dieu, l'auteur du *Memorare*, "Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie," l'admirable saint Bernard. Toutefois, suivant une habitude qui a sa grâce, ce grand nom donné à cette humble paysanne avait pris une tournure enfantine et champêtre. La petite fille portait un joli nom, gracieux comme elle : elle s'appelait BERNADETTE."

STE-URSULE—Monsieur Le Gérant,

A la fin de l'année 1894, je fus condamnée à subir une grave opération par deux médecins. Comme je suis une personne très faible, je craignais de n'avoir pas la force de supporter l'influence du chloroforme et qu'à la dernière heure le courage ne me manquât. Dans cette perplexité, je priai mes amies et connaissances de s'unir à moi pour demander à N.-D. du Rosaire et à sainte Anne la force, le courage et le succès de l'opération. Tout a bien réussi et j'ai été rétablie en peu de temps. En action de grâces je fis un pèlerinage au Cap le 10 septembre dernier. J'eus quelques raisons de craindre le retour de cette redoutable maladie : je fis une Neuvaine avec mes enfants, pendant laquelle je fis des applications d'huile de

N.-D. du T. S. Rosaire. Dès le quatrième jour de la Neuvaine, tout mal avait disparu..... Dame Vve G. CARLE.

TROIS-RIVIÈRES : Depuis un an je souffrais d'un mal de gorge et d'une plaie qui s'était formée au palais. Après avoir reçu les soins de plusieurs médecins habiles, et n'éprouvant pas de soulagement, j'eus recours à la Vierge du Rosaire après avoir fait une Neuvaine avec ma famille que je terminai au Cap. J'obtins ma guérison complète.—Mme P. B.

ST-ZÉPHIRIN : L'été dernier je fus atteinte de dyspepsie et d'un excès de faiblesse, à tel point que je ne pouvais plus rien faire. Je promis, si je revenais à la santé, de faire un pèlerinage à N.-D. du Cap et de faire inscrire ma guérison dans ses Annales. Aujourd'hui je suis parfaitement bien. Puisse cette grande faveur augmenter chez les autres la confiance et la dévotion envers la douce Reine du T. S. Rosaire !—Dame J. R.

ST-WENCESLAS, : Ma petite fille, enfant de 5 ans, fut prise d'un mal à un œil tellement grave et douloureux que l'œil sortit de son orbite avec une très grande enflure. Je craignais beaucoup que la pauvre enfant ne perdît son œil complètement. Mais, après une Neuvaine à N.-D. du Rosaire et promesse de publication, la petite malade obtint immédiatement un grand soulagement ; et aujourd'hui son œil est entièrement guéri.—UNE ABONNÉE.

ST-ISIDORE, N. B. : Depuis plusieurs semaines je souffrais beaucoup du mal de dents. Je faisais usage de plusieurs remèdes, mais les souffrances ne cessaient

point. Voyant que le mal augmentait, je me recommandai à N.-D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication. Immédiatement le mal disparut.—C. D.

SHERRINGTON : Une Dame de Sherrington a consacré son enfant, âgée de 8 ans, à N.-D. du Rosaire et a promis l'insertion dans les Annales, si elle cessait de tomber dans les convulsions. Cette petite fille est très bien aujourd'hui.—J. A. P.

LOUISEVILLE : Mon vieux père, âgé de 80 ans, a été guéri d'une grande plaie à une jambe, sans aucun remède et par le seul usage des *Roses Bénites* : B. B.—HULL : La guérison d'une maladie dangereuse : UNE ABONNÉE. — MONT-CARMEL : Guérison d'une petite fille de 3 ans qui avait mal aux yeux : UNE ABONNÉE — MONMAGNY : Une guérison : A. P. L. — CENTREVILLE : Une guérison : UNE ABONNÉE.— CAP DE LA MADELEINE : Dame D. M. guérie d'un mal dans le côté qui la faisait beaucoup souffrir.— VALLEYFIELD : Prompte guérison du mal des yeux, après une Nenvaine à N.-D. du Rosaire : Dame Vve L.—ST-THOMAS DE PIERREVILLE : Action de grâces pour le recouvrement de la vue de mon petit garçon, et pour une autre faveur : Dame E. S.— STE-ROSE : Dame S. O. guérie d'une maladie dangereuse.—STE-SOPHIE DE L'ÉVRARD : Un Abonné F. H. remercie la Reine du T. S. Rosaire, pour la guérison d'un mal au cou et pour une autre faveur.—HAVERHILL, MASS. : Action de grâces pour la guérison de ma petite fille : Dame P. A. B.—DESCHAMBAULT : Action de grâces pour une somme d'argent que je comptais perdue et qui m'a été remise après une

Neuvaine à la Reine du Rosaire : M. B.—LOUISEVILLE : Action de grâces pour un objet précieux complètement perdu et retrouvé dans trois jours, par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire : M. J. M.—ST-MAURICE : Deux guérisons par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE.—PONT-ROUGE : J'ai obtenu la guérison d'un mal de dents, par l'application de la médaille du Rosaire : L. MARCOUX.—ST-VICTOIRE : Retour à la santé de la mère et guérison complète du mal d'yeux d'une de ses enfants : Dame J. D.—N. D. DE LÉVIS : Action de grâces, pour la guérison de mon fils âgé de 16 ans, d'une maladie très pénible et bien grave qu'il a eue pendant plus d'une année et dont je désespérais le retour à la santé : Dame P. L.—LÉWISTON, MAINE : Guérison d'un mal de côté, par l'usage des *Roses Bénites* : Dame G. B.—MASKINONGE : Guérison d'un bras : UNE TERTIAIRE.—ST-MARTIN : Guérison d'une plaie après 10 mois de souffrances : UNE ABONNÉE.—DESCHAMBAULT : Une guérison : N.—LOUISEVILLE : Plusieurs faveurs obtenues : A. B. M.—TROIS-RIVIÈRES : Une faveur : UNE ABONNÉE.—STE-GERTRUDE : Une faveur : Dame C. F.—ST-SAUVEUR DE QUÉBEC : Une faveur : Dame G. LAMBERT.—BELCIEL : Une faveur : UNE ABONNÉE.—STE-EULALIE : Une faveur : UNE ABONNÉE.—STE-ANNE DE LA PÉRADE : 2 faveurs temporelles : S. D.

Imprimerie

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPÉCIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc., etc.*

A V I S

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux Annales, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

1° De 50 cents pour les Messes Basses :

2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX:

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins
Relié, tranche Rouge : 25 centins : par malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.